



PROJET DE PARC EOLIEN des Ormeaux
Commune de Sceaux-du-Gâtinais (45)
Comité de projet

Rapport d'étude
Version :
Date :
Commanditaire :

Comité de projet
V1
27/10/2025
Elicio France

PIECE
9.5

ETD Brest

Pôle d'innovation de Mescoat
29800 LANDERNEAU
Tél : +33 (0)2 98 30 36 82
Fax : +33 (0)2 98 30 35 13

ETD Amiens

4 rue de la Poste
BP 30015
80160 CONTY
Tél : +33 (0)3 22 46 99 07



| MAIRIE

Place de la mairie

45490 SCEAUX-DU-GÂTINAIS

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9250 8

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Madame le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur votre commune.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.**

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;
- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;

| ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

PARIE

Place de la Prairie

45490 SCEAUX DU GATINAIS

033918 - SORF V02 MSR 2A 1P-1164528 01-24



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 212 865 9250 8



Renvoyer à

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

Présent / Avisé le :

Distribué le :

1 / 1
23 10A 175

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

- CNI / permis de conduire
- Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précocement.



DESTINATAIRE

PARIE

Place de la Prairie

45490 SCEAUX DU GATINAIS

LA POSTE - SA en capital de 6 887 785 802 euros - 394 000 000 lettres par an - Siège social : 1 rue de Quai aux Herbes, 75001 Paris



Numéro de l'envoi : 1A 212 865 9250 8

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0.35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro court) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 18h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non court) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 456 €

EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

033918 - SORF V02 MSR 1A 1P-1164528 01-24

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.





MAIRIE
5 rue de l'École
77890 ARVILLE

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9246 1

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Madame le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

~~MAIRIE
5 Rue de l'École
47890 ARVILLE~~

613510 - 5082 V33 MRF 2A 19-104628 01-24



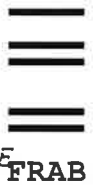
**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 212 865 9246 1**



LA POSTE 25635A 17-01-25. PR FRANCE

Renvoyer à



Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS



DESTINATAIRE
MAIRIE
5 Rue de l'École
47890 ARVILLE

613510 - 5082 V33 MRF 2A 19-104628 01-24



Numéro de l'envoi : **1A 212 865 9246 1**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE
174 QUAI DE JEMMAPES
75010 PARIS

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.





MAIRIE
33 Rue Grande
77570 AUFFERVILLE

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9244 7

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :
~~MAIRIE
 33 Rue Grande
 77570 AUFFERVILLE~~



**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 212 865 9244 7**



Renvoyer à

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES
 75010 PARIS

Présenté / Avisé le : 23/01/15
 Distribué le : 23/01/15

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE
 MAIRIE
 33 Rue Grande
 77570 AUFFERVILLE



Numéro de l'envoi : **1A 212 865 9244 7**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.



EXPÉDITEUR
 ELICIO FRANCE
 174 QUAI DE JEMMAPES
 75010 PARIS

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

Date : Prix :
 Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



PREUVE DE DÉPÔT



MAIRIE
12 Rue Principale
45340 AUXY

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9256 0

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Madame le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.


Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:

0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

MAIRIE

12 Rue Principale

45340 AUXY

Présenté / Avisé le :

20/11/25

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

[Signature]

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 212 865 9256 0



Renvoyer à

FRAB

ELICID FRANCE

174 QUAI DE JEMTAPES

75010 PARIS



DESTINATAIRE

MAIRIE

12 Rue Principale

45340 AUXY

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

• Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

• Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

• Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 18h.

- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date :

Prix :

Niveau de garantie :

16 €

153 €

458 €



Numéro de l'envoi : 1A 212 865 9256 0

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

ELICID FRANCE

174 QUAI DE JEMTAPES

75010 PARIS

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.





| MAIRIE

1 Rue Montgaudier
77890 BEAUMONT DU GATINAIS

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9257 7

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

| **ELICIO FRANCE SAS**

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

MAIRIE

1 Rue Montgaudier

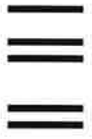
77890 Beaumont-du-Gatinais

613516 - SGRZ V32 MSR 2A 19-1164528 01-24



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 212 865 9257 7



Renvoyer à

FRAB

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

Présenté / Avisé le : 21/01/25
Distribué le : 21/01/25

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

MAIRIE

1 Rue Montgaudier

77890 Beaumont-du-Gatinais



Numéro de l'envoi : 1A 212 865 9257 7

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 456 €

Le Poste - SA au capital de 5 817 992 500 € - RCS Nanterre - 5384 000 000 - Siège social : 10, rue de Valenciennes, 92000 Nanterre Cedex 09 - France

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.





| MAIRIE

13 rue du Pont de Puiseaux
45390 BOESSES

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9259 1

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

| ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

~~MAIRIE
13 Rue du Pont de Poiseaux
45390 BOESSES~~

61351B - SGR2 V32 MSR2A 19-116452B 01-24



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 212 865 9259 1**



LA POSTE 25635A 17-01-25. PR FRANCEFRAB Renvoyer a

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMARES

75010 PARIS

Présenté / Avisé le :	/ /
Distribué le :	/ /
Je soussigné(e) déclare être	
<input type="checkbox"/> Le destinataire	
<input type="checkbox"/> Le mandataire	
<input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire	
<input type="checkbox"/> Autre :	

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

MAIRIE
13 Rue du Pont de Poiseaux
45390 BOESSES

LA POSTE - SGR2 V32 MSR2A 19-116452B 01-24



Numéro de l'envoi : **1A 212 865 9259 1**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

• **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)

• **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion)

• **Par téléphone :**

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE
174 QUAI DE JEMMARES
75010 PARIS

61351B - SGR2 V32 MSR2A 19-116452B 01-24



Date : Prix : CRB :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



| MAIRIE
9 Grande Rue
45340 BORDEAUX EN GATINAIS

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9255 3

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

| ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

~~Mairie
9 Grande Rue
45340 Bordeaux en Gatinois~~

63516 - 5022 V32 MSR 2A 19 - 1164528 01-24



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 212 865 9255 3**



Renvoyer à

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMARES

75010 PARIS

Présenté / Avisé le : 10 / 01 / 07
 Distribué le : _____

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Bouquet

CNI / permis de conduire
 Autre : _____

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

Mairie
9 Grande Rue
45340 Bordeaux en Gatinois

LA POSTE - 63516 - 5022 V32 MSR 2A 19 - 1164528 01-24



Numéro de l'envoi : **1A 212 865 9255 3**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE
174 QUAI DE JEMMARES
75010 PARIS

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 17h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : _____ Prix : _____

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.





| MAIRIE
Place de la Mairie
45390 BROMEILLES

Paris, le 20 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9262 1

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

| ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

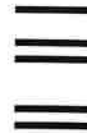
~~MAIRIE
Place de la Mairie
45390 BROMEILLES~~

610518 - SGR2 V32 MSR ZA 19-1164528 01-24



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 212 865 9262 1**



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : **23/01/25**
Distribué le :

ELICIO FRANCE

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Mairie de Bromelles
Place de la Mairie
45390 Bromelles
02 38 33 61 91
mairie-bromelles@wanadoo.fr



174 QUAI DE JENNAPES

75010 PARIS

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

~~MAIRIE
Place de la Mairie
45390 BROMEILLES~~

La Poste - 25, boulevard de la République - 92000 Nanterre - Siège social : 19, rue de la Poste - 92000 Nanterre - 01 70 30 10 00 (numéro vert) - 01 70 30 10 00 (numéro vert) - Siège social : 19, rue de la Poste - 92000 Nanterre - 01 70 30 10 00 (numéro vert) - 01 70 30 10 00 (numéro vert)



Numéro de l'envoi : **1A 212 865 9262 1**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

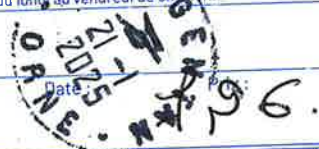
EXPÉDITEUR

~~ELICIO FRANCE
174 QUAI DE JENNAPES
75010 PARIS~~

610518 - SGR2 V32 MSR ZA 19-1164528 01-24

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

- 3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 5 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
 - Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
 - Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



CRBT :

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €





| MAIRIE
2 Place de l'Hôtel de Ville
77570 CHATEAU LANDON

Paris, le 28 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9279 9

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Madame le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.**

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

| ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.


Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:

0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

MAIRIE

2 Place Hotel de Ville

77570 CHATEAU LANDON

615518 - 5662 V32 MSR 24 18-1164528 01-24



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 212 865 9279 9



LA POSTE 25635A 30-01-25. FR FRANCE FRAB

Renvoyer à

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMARES
75010 PARIS

Présenté / Avisé le :	/	/	/
Distribué le :	/	/	/

Je soussigné(e) déclare être	
<input type="checkbox"/> Le destinataire	
<input type="checkbox"/> Le mandataire	
<input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire	
<input type="checkbox"/> Autre :	

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

MAIRIE

2 Place Hotel de Ville

77570 CHATEAU LANDON



Numero de l'envoi : 1A 212 865 9279 9

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée (AR 25 80) (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.



La Poste SA au capital de 5 057 705 882 euros - 155 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE D'YVONCOURT - PIERRE AVIA - 92077 PARIS

EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMARES
75010 PARIS

615518 - 5662 V32 MSR 18-1164528 01-24

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



PREUVE DE DÉPÔT



MAIRIE
6 Rue de la Mairie
77570 CHENOU

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9252 2

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

Mairie

6 Rue de la Mairie

77570 CHENOU

LA POSTE 25635A 17-01-25. PR FRANCE

Renvoyer à

FRAB



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 212 865 9252 2



Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

- CNI / permis de conduire
- Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS



DESTINATAIRE

Mairie

6 Rue de la Mairie

77570 CHENOU



Numero de l'envoi : 1A 212 865 9252 2

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

• Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

• Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

• Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.





MAIRIE
3 Rue du Chateau
45490 CORBEILLES EN GATINAIS

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9254 6

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Madame le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

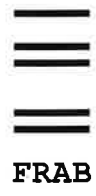
BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :
~~MAIRIE~~
~~3 Rue du Château~~
~~45490 Corbeilles en Galvrais~~



**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 212 865 9254 6**



Renvoyer à

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE SEMTAPES

75010 PARIS

Présenté / Avisé le : / /
 Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE
 MAIRIE
 3 Rue du Château
 45490 Corbeilles en Galvrais



Numero de l'envoi : **1A 212 865 9254 6**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 ELICIO FRANCE
 174 QUAI DE SEMTAPES
 75010 PARIS

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 10h à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.





| MAIRIE
Le Bourg
45490 COURTEMPIERRE

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9253 9

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Madame le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

| **ELICIO FRANCE SAS**

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

~~MAIRIE
Le Bourg
45430 COURTEMPIERRE~~

610518 - SGR2 V32 MSR ZA 9 1164529 01-24



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 212 865 9253 9



Renvoyer à

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMARES

75010 PARIS

Présent / Avisé le :	/ /
Distribué le :	/ /
Je soussigné(e) déclare être	
<input type="checkbox"/> Le destinataire	
<input type="checkbox"/> Le mandataire	
<input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire	
<input type="checkbox"/> Autre :	

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

MAIRIE
Le Bourg
45430 COURTEMPIERRE

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0.35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRAT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

La Poste - SA au capital de 5 857 985 882 euros - SIRET 000 000 1035 Paris - Siège social : 100 rue de Valenciennes 75015 PARIS



Numéro de l'envoi : 1A 212 865 9253 9

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMARES

75010 PARIS

610518 - SGR2 V32 MSR ZA 9 1164529 01-24

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.





MAIRIE
Place de l'Eglise
45390 ECHILLEUSES

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9260 7

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

MAIRIE

Place de l'Eglise

45390 ECHILLEUSES

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR :

AR 1A 212 865 9260 7



Renvoyer à

FRAB

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS



DESTINATAIRE

MAIRIE

Place de l'Eglise

45390 ECHILLEUSES

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

• Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

• Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

• Par téléphone :

• Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
• Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date :

Prix :

CRBT :

Niveau de garantie :

16 €

153 €

458 €



Numéro de l'envoi :

1A 212 865 9260 7

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.





MAIRIE
1 Rue Beaugé
77890 GIRONVILLE

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9247 8

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

Mairie

1 Rue Beaugé

77890 GIRONVILLE

615518 - SGRZ Y3Z MSR ZA 1P-1164528 01-24



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 212 865 9247 8



Renvoyer à

FRAB

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

Présenté / Avisé le :

21/01/15

Distribué le :

21/01/15

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

Mairie

1 Rue Beaugé

77890 GIRONVILLE

LA POSTE - 5A 101 FACILITE A 6.15 105 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000



Numéro de l'envoi : 1A 212 865 9247 8

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

615518 - SGRZ Y3Z MSR 1P-1164528 01-24

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 18h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date :

Prix :

CRBT :

Niveau de garantie :

16 €

153 €

458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.





MAIRIE

**29 Rue de la Mairie
77570 MAISONCELLES EN GATINAIS**

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9251 5

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:
VANOUTRIVE Pieterjan
0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

~~MAIRIE
29 Rue de la Maine
77570 Maisonnelles en Galvrais~~

63518 - SGRZ V32 MSR 2A 19-1164528 01-24



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 212 865 9251 5



Renvoyer à

FRAB

ELICIO FRANCE

74 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

TL1304 / 5

Présenté / Avisé le : 10/01/15
 Distribué le : 20/01/15

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

[Signature]

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

MAIRIE
29 Rue de la Maine
77570 Maisonnelles en Galvrais

LA POSTE - SA au capital de 5 657 765 887 euros - 156 000 000 RCS Paris - Siège social 11 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 92011 PARIS



Numéro de l'envoi : 1A 212 865 9251 5



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE
74 QUAI DE JEMMAPES
75010 PARIS

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS** : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet** : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone** :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 12h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix : CBPT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.





| MAIRIE

3 rue de la Garde
77570 MONDREVILLE

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9245 4

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Maire,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le **lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.****

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu de votre commune. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

| ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

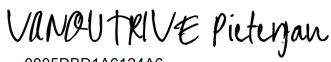
Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:

0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

MAIRIE

3 Rue de la Garde

77570 MONDREVILLE

Présenté / Avisé le : 2010 12 5

Distribué le : 2010 12 5

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 212 865 9245 4



Renvoyer à

FRAB

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS



DESTINATAIRE

MAIRIE

3 Rue de la Garde

77570 MONDREVILLE



Numéro de l'envoi : 1A 212 865 9245 4

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date :

Prix :

CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



La Poste - SA au capital de 5 857 765 892 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 8 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS

015618 - SGR2 V32 NSR ZA 0-1164-628 01-24



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES QUATRE VALLEES
4 Place Saint Macé
45210 FERRIERES EN GATINAIS**

Paris, le 17 janvier 2025

Par lettre recommandée AR n°1A 212 865 9261 4

Réf. : Projet éolien des Ormeaux – Commune de Sceaux-du-Gâtinais

Objet : Réunion du Comité de projet – Convocation

Votre interlocuteur : Chloé CAMAIL – Tél : 07 78 82 00 76 – chloe.camail@elicio-france.fr

Monsieur le Président,

La société Elicio France porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-9 du Code de l'énergie, ce projet requiert l'organisation d'un comité de projet.

Celui-ci a pour objet d'ouvrir un espace de dialogue entre le porteur de projet et les différentes parties prenantes concernées par celui-ci, afin d'échanger sur le projet en cours de définition.

A ce titre, nous vous invitons à participer à la **réunion du comité de projet, qui aura lieu le lundi 17 février 2025 à la salle polyvalente de la Tourelle, Route de Préfontaines, sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, à 18h30.**

Vous pouvez participer en personne ou vous y faire représenter par un élu. Il conviendra de nous informer de toute invitation d'un autre membre afin d'organiser la réunion du comité de projet.

Cette réunion aura pour objet de présenter :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP



- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site ;
- Un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options envisagées de raccordement.

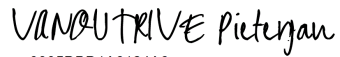
Le comité aura pour objet de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration du projet dans le territoire concerné et pourra émettre des observations auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cette réunion, ainsi que l'identité de la personne représentant votre collectivité, dans le délai de 10 jours suivant la notification du présent courrier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pieterjan VANOUTRIVE

Directeur Elicio France

Signed by:

0005DBD1A6124A6...

ELICIO FRANCE SAS
174 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
SIREN 501 530 299
RCS PARIS 501 530 299
FR47501530299

ELICIO FRANCE SAS

Capital social: 16.180.000€

Siège social : 174, Quai de Jemmapes | 75010 Paris

T +33 (0)1 85 56 06 90 | www.elicio-france.fr | information@elicio-france.fr

R.C.S. PARIS 501 530 299 | TVA FR47 501 530 299 | APE-NAF : 8299Z

BNP Paribas Fortis : FR76 3000 4023 2300 0110 7353 778 | BIC : BNPAFRPP

En provenance de :

~~Communauté de communes
des Quatre Vallées
4 Place Saint Marc
45210 Ferrières en Gatinais~~

63318 - SGR2 VZ2 MSR 2A 18-1164528 01-24



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 212 865 9261 4**



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : 9/10/12

Distribué le : 9/10/12

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

- CNI / permis de conduire
- Autre :

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS



DESTINATAIRE

Communauté de communes
des Quatre Vallées
4 Place Saint Marc
5210 Ferrières en Gatinais



Numéro de l'envoi : **1A 212 865 9261 4**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



EXPÉDITEUR

ELICIO FRANCE

174 QUAI DE JEMMAPES

75010 PARIS

63318 - SGR2 VZ2 MSR 1A 18-1164528 01-24

es avantages du service suivi :

ous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

odes d'accès direct à l'information de distribution :

Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix : CRBT :

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT



PROJET EOLIEN DES ORMEAUX

Commune de Sceaux-du-Gâtinais



**COMPTE-RENDU DU COMITE DE PROJET ORGANISE EN
APPLICATION DE LA LOI N°2023-175 RELATIVE A
L'ACCELERATION DE LA PRODUCTION D'ENERGIES
RENOUVELABLES**

10 avril 2025

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES :

L'article 16 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération pour la production des énergies renouvelables (APER) oblige dorénavant les porteurs de projets dont les projets disposent d'une puissance supérieure ou égale à un certain seuil, et situé en dehors d'une zone d'accélération, à organiser un comité de projet à ses propres frais.

Le décret n°2023-1245 du 22 décembre 2023, publié au JORF le 24 décembre 2023, vient préciser les modalités de création et la composition des comités de projet, visant ainsi à améliorer le dialogue entre les porteurs de projets d'énergies renouvelables et les collectivités concernées.

Cette étape obligatoire doit être réalisée préalablement à tout dépôt d'une demande d'autorisation environnementale pour les dossiers déposés à compter du 24 juin 2024.

Dans le cadre du projet éolien des Ormeaux, situé sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais, Elicio, n'ayant pas déposé le dossier d'autorisation environnementale en Préfecture avant cette date, a donc l'obligation d'organiser un comité de projet et de convoquer l'ensemble des membres et représentants mentionnés ci-dessous.

Pour les installations renouvelables terrestres (éolien, photovoltaïque, biomasse, géothermie, méthanisation et hydraulique) le comité de projet doit être composé des :

1) membres de droit devant être obligatoirement conviés :

- Le porteur de projet ;
- Un représentant de chaque commune d'implantation du projet d'installation de production d'énergies renouvelables ;
- Un représentant de chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) dont font partie les communes mentionnées précédemment ;
- Un représentant de chaque commune dont une partie du territoire est située à une distance, prise à partir du périmètre de l'installation, inférieure au rayon d'affichage fixé dans la nomenclature ICPE pour la rubrique dont l'installation relève, soit 6 km pour les éoliennes terrestres ;

2) représentants qui figurent sur une liste préétablie et qui peuvent être conviés par un membre de droit :

- Le préfet ou son représentant ;
- Un représentant du gestionnaire de réseau public de distribution concerné ;
- Un représentant du gestionnaire de réseau public de transport concerné ;

3) A la demande des représentants des communes d'implantation du projet, des représentants de l'EPCI ou du porteur de projet, toute autre partie intéressée.

Les convocations au comité de projet ont été envoyées par Lettre recommandée avec accusé réception (LRAR) à chaque membre obligatoire listé ci-dessus.

Les éléments présentés ou indiqués lors du comité de projet (objectifs du projet, caractéristiques techniques, enjeux socio-économiques, options de raccordement envisagées, parcellaires et références cadastrales des équipements, etc.), ainsi que, le cas échéant, la réponse aux observations formulées par le Maire de la commune d'implantation du projet¹ doivent être accessibles au public par voie électronique. L'ensemble de ces informations sont en libre accès à l'adresse :

<https://www.projeteolien-lesormeaux.fr/comitedeprojet>

¹ Application de l'article L. 181-28-2 du Code de l'environnement

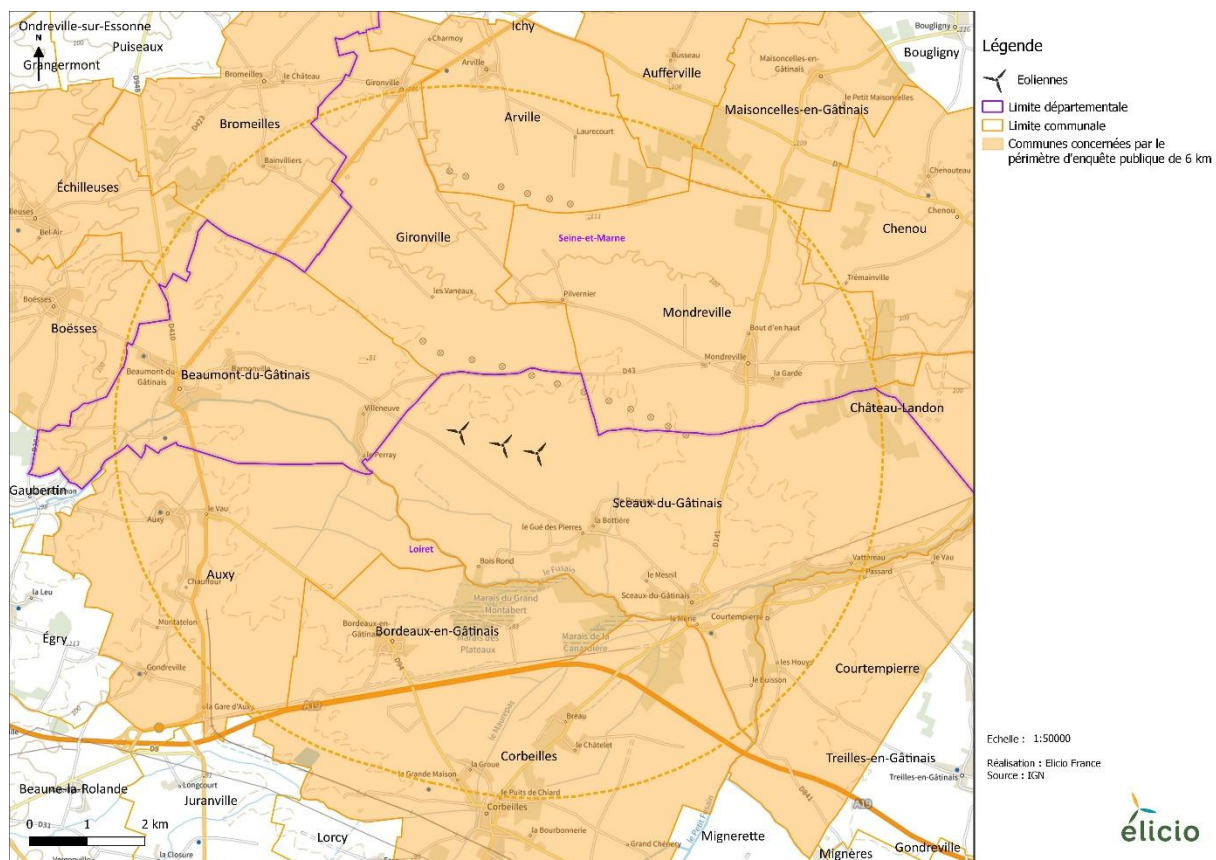
LES OBJECTIFS DU COMITÉ DE PROJET :

D'après l'article R.211-9 du Code de l'énergie, le Comité de projet a pour but d'assurer une concertation préalable des parties prenantes sur la faisabilité et les conditions d'intégration dans le territoire des projets d'installation de production d'énergie renouvelable.

LES MEMBRES INVITÉS AU COMITÉ DE PROJET :

Dans le cadre du Comité de projet du parc éolien des Ormeaux, ont été invités à participer, les membres ou représentants des communes et intercommunalités mentionnées ci-dessous (par ordre alphabétique) :

- | | |
|-------------------------|---|
| ✂ Arville, | ✂ Communauté de communes des Quatre Vallées (CC4V), |
| ✂ Auxe, | ✂ Courtempierre, |
| ✂ Aufferville, | ✂ Corbeilles-en-Gâtinais, |
| ✂ Beaumont-du-Gâtinais, | ✂ Echilleuses, |
| ✂ Boesses, | ✂ Gironville, |
| ✂ Bordeaux-en-Gâtinais, | ✂ Maisoncelles-en-Gâtinais, |
| ✂ Bromeilles, | ✂ Mondreville, |
| ✂ Château-Landon, | ✂ Sceaux-du-Gâtinais. |
| ✂ Chenou, | |



CARTE 1 : CARTOGRAPHIE DU PERIMETRE D'ENQUETE PUBLIQUE

A la demande de Madame GADOIS Céline, Maire de Sceaux-du-Gâtinais, a également été convié à participer à ce Comité de projet, Monsieur JACOB Philippe, Président de l'association « Stop Eoliennes Sceaux ».

PROGRAMMATION DE LA DATE DU COMITÉ DE PROJET :

La date du Comité de projet a initialement été planifiée le 03 février 2025, d'un commun accord entre la maire de Sceaux-du-Gâtinais et la société Elicio lors d'une présentation du projet éolien des Ormeaux devant une partie du Conseil municipal en date du 9 janvier 2025.

Le 15 janvier 2025, la société Elicio a informé par courriel la mairie de Sceaux-du-Gâtinais du report du Comité de projet en proposant, à Madame le Maire, différentes dates la semaine du 17 février.

Madame le Maire, par retour de courriel en date du 16 janvier, a informé la société Elicio de sa disponibilité pour effectuer le Comité de projet le 17 février 2025 à 18h30.

Les invitations aux communes concernées ont été envoyées par courrier recommandé le 17 janvier par la société Elicio.

Par courriel du 29 janvier 2025, Madame le Maire a demandé le report du Comité de projet, demande non acceptée par la société Elicio le 30 janvier en raison de l'envoi des invitations aux différentes communes et de la location de la salle polyvalente de la Tourelle.

Par courriel du 10 février 2025, Madame le Maire a réitéré sa demande de report du Comité, demande une nouvelle fois non acceptée par la société Elicio le 12 février 2025 pour les raisons évoquées ci-dessus.

MOYENS DE CONVOCATION :

Les invitations pour participer au Comité de projet ont été envoyées aux représentants de droit par courrier recommandé avec accusé de réception le 17 janvier 2025, soit quatre semaines avant la tenue du comité.

De plus, à la demande de Madame le Maire de Sceaux-du-Gâtinais, une invitation a été envoyée par courriel à Monsieur JACOB Philippe, Président de l'association Stop Eoliennes Sceaux, le 7 février 2025, soit dix jours avant la tenue du comité.

PARTICIPANTS PRÉSENTS AU COMITÉ DE PROJET :

Porteur de projet :

- M. LEDUNOIS Romain, Responsable Développement Grand Ouest (Elicio France),
- Mme CAMAIL Chloé, Cheffe de projet Centre (Elicio France).

Membres de droits et représentants présents :

- Madame GADOIS Céline, Maire de Sceaux-du-Gâtinais,
- Madame BERNARD Françoise, Maire de Corbeilles-du-Gâtinais et Membre du Conseil communautaire de la CC4V,
- Monsieur LELIEVRE Joël, Troisième adjoint au maire de Corbeilles-du-Gâtinais et Vice-président de la CC4V,
- Madame PELHATE Sophie, Maire d'Auxy,
- Monsieur BAUDOUIN Frédéric, Second adjoint au maire de Château-Landon.

Membres invités à la demande du porteur de projet :

- Monsieur JACOB Philippe, Président de l'association « Stop Eoliennes Sceaux ».

MODALITÉS DU COMITÉ :

<i>Date :</i>	Lundi 17 février 2025
<i>Heure de début :</i>	18h35
<i>Heure de fin :</i>	19h30
<i>Lieu du comité :</i>	Salle polyvalente de la Tourelle
<i>Adresse du lieu :</i>	Route de Préfontaines, 45490 SCEAUX-DU-GÂTINAIS

DÉROULÉ DU COMITÉ DE PROJET :

Monsieur LEDUNOIS Romain, a souhaité introduire le Comité de projet. Toutefois, ce dernier a été invité par Monsieur JACOB Philippe, Président de l'association "Stop Eoliennes Sceaux", à s'asseoir afin de laisser la parole à Madame GADOIS Céline, Maire de Sceaux-du-Gâtinais.

Le Comité de projet débute par une prise de parole de Madame le Maire pour expliquer son point de vue sur le projet des Ormeaux. En tant que commune d'implantation du projet éolien et directement concernée, cette dernière indique qu'il est essentiel qu'elle puisse partager son historique du projet, ainsi que sa perspective dans laquelle elle détaille ses arguments et son analyse.

Après la prise de parole de Madame le Maire, Monsieur LEDUNOIS, souhaite reprendre la parole afin de clarifier les éléments évoqués précédemment et qui seront abordés dans la présentation qui suivra.

Toutefois, l'intervention de Monsieur LEDUNOIS est de nouveau interrompue par Monsieur JACOB, qui souligne que la présentation prévue ne rentre pas dans le cadre du Comité de projet. Selon lui, le projet des Ormeaux est un nouveau projet qui devrait faire l'objet d'un pôle EnR auprès des services préfectoraux notamment en raison du changement de personne en charge du dossier aux services de la préfecture, des modifications considérées comme substantielles (diminution du nombre d'éoliennes, déplacements...) apportées au projet et de l'absence d'envoi préalable de la présentation du Comité de projet aux membres convoqués et présents pour pouvoir en débattre.

L'équipe d'Elicio explique alors que le projet éolien des Ormeaux s'inscrit dans la continuité du projet qui a fait l'objet d'une enquête publique en 2023, que celui-ci a été retravaillé afin de répondre au mieux aux remarques/observations qui ont été faites lors de cette dernière. Il est également indiqué qu'une présentation du projet en pôle EnR n'est pas une étape/obligation réglementaire dans le développement du projet. Toutefois, le projet éolien des Ormeaux porté par la société Elicio sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais a fait l'objet d'un passage en pôle EnR le 15 avril 2021 en présence notamment des membres du pôle ENR (UD DREAL, DDT du Loiret, DDPP), Pieterjan VANOUTRIVE (Directeur Elicio France), Eva SAVAS (Cheffe de projet écologue), Lolita GRANDGERARD (Cheffe de projet éolien), Aude BRUZI (Responsable urbanisme de la Communauté de communes des Quatre Vallées).

Monsieur JACOB ajoute également que d'après lui, toutes les modalités du Comité de projet ne sont pas encadrées par le législateur et qu'il n'est pas possible, aujourd'hui, de garantir que toutes les actions entreprises par la société Elicio sont parfaitement conformes et conclut que le Comité de projet est une « case à cocher ». Monsieur LEDUNOIS lui répond effectivement que le Comité de projet est une obligation réglementaire instaurée par le Décret n°2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie, et qu'il s'agit en effet d'une case à cocher dans le développement d'un projet en raison de son obligation.

Monsieur JACOB continue d'insister sur le fait que la présentation prévue ne doit pas être considérée comme un Comité de projet car il n'y a pas de projet. Point de vue non défendu par les représentants de la société Elicio qui essaient d'expliquer que le cadre réglementaire du Comité de projet a été respecté.

Un débat s'ensuit entre les participants mais ce dernier est non constructif, chacun maintenant sa position sans parvenir à un consensus. Madame le Maire de Corbeilles-du-Gâtinais intervient également dans les échanges afin que les membres présents puissent toutefois visualiser la nouvelle implantation proposée par Elicio. Madame PELHATE Sophie, Maire d'Auxy, interpelle à son tour la société Elicio sur son intérêt à reprendre le développement du projet dès le début afin de tenter de coconstruire ce dernier en collaboration avec la municipalité de Sceaux-du-Gâtinais, comme la commune d'Auxy a pu le faire sur son territoire avec un autre porteur de projet éolien.

Après plusieurs tentatives d'échanges infructueuses, une proposition est faite à l'assemblée par la société Elicio de procéder à la présentation prévue.

Le Président de l'association « Stop Eoliennes Sceaux » reprend alors la parole et sollicite l'avis des membres présents sur l'inutilité de poursuivre ce Comité de projet et de dérouler la présentation préparée par Elicio. Cette proposition faite par M. JACOB Philippe est unanimement acceptée par les participants, mettant ainsi un terme au Comité de projet.

Durant ce temps d'échange, différentes remarques et observations ont toutefois été formulées. Ces dernières sont retranscrites et font l'objet de réponses dans le paragraphe ci-dessous.



RÉPONSES AUX OBSERVATIONS FORMULÉES LORS DU COMITÉ DE PROJET :

1. CONCERNANT LE PROJET ÉOLIEN DES ORMEAUX :

Observation n°1a formulée : « *Le projet éolien des Ormeaux est un nouveau projet qui a fait l'objet d'une modification substantielle. Ce dernier doit donc passer en pôle EnR auprès des services de la préfecture du Loiret* » (Monsieur JACOB Philippe – Président de l'association « Stop Eoliennes Sceaux » et Madame GADOIS Céline – Maire de Sceaux-du-Gâtinais)

Réponse du porteur de projet : Le projet éolien des Ormeaux a fait l'objet de différentes évolutions au cours de son développement. Ce projet de trois éoliennes s'inscrit dans la continuité du projet précédent.

En effet, celui-ci est développé sur la même zone d'implantation potentielle depuis 2019. Bien qu'ayant fait l'objet d'un courrier de dessaisissement de la Préfecture en date du 3 mai 2023, ce projet a, par la suite, été retravaillé de manière en prendre en compte une majorité de remarques/observations émises durant l'enquête publique qui s'est tenue du 10 janvier au 9 février 2023.

Pour rappel, le passage en pôle EnR n'est pas une obligation réglementaire lors du développement d'un projet éolien. Son objectif est « *de recueillir les recommandations et points de vigilance des services de l'Etat en amont du dépôt officiel du dossier afin de pouvoir les prendre en compte pour faire évoluer le projet si nécessaire avant la phase d'instruction. Cela permet ainsi de constituer un dossier de qualité et de permettre une instruction plus fluide* ». Un passage en pôle EnR a été effectué le 15 avril 2021.

Lors du Comité de projet, la société Elicio a indiqué qu'elle avait pris attache auprès de la préfecture afin d'effectuer un nouveau pôle EnR à la suite des échanges de courriels avec Madame le Maire de Sceaux-du-Gâtinais le 12 février 2025.

Observation n°2a formulée : « *Est-il possible de voir ce nouveau projet de 3 éoliennes* » (Madame BERNARD Françoise – Maire de Corbeilles-en-Gâtinais)

Réponse du porteur de projet : Notre présentation ayant été interrompue, nous n'avons pas pu présenter le projet en totalité sur lequel nous travaillons actuellement. Pour autant, la carte des implantations d'éoliennes a été présentée aux membres présents lors du Comité de projet. Ce projet retravaillé est dorénavant composé de 3 éoliennes, contre 5 dans le passé. Vous trouverez en pièce jointe n°2, la présentation du Comité de projet avec toutes les informations concernant l'implantation ainsi que les caractéristiques techniques.

2. CONCERNANT LE COMITÉ DE PROJET :

Observation n°3a formulée : « *Nous vous avons demandé le report du Comité de projet que nous trouvons trop précoce, le projet n'ayant pas fait l'objet d'un pôle EnR* » (Madame GADOIS Céline – Maire de Sceaux-du-Gâtinais)

Réponse du porteur de projet : Le Comité de projet est une obligation réglementaire issue de l'application de la Loi n°2023-175 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et du décret du 22 décembre 2023 prévu à l'article L.211-9 du code de l'énergie.

Une date avait été fixée conjointement et des invitations ont été envoyées par courrier avec accusé de réception. Une salle a également été réservée. Nous avons jugé qu'il était délicat de procéder à une annulation du Comité de projet à seulement quelques jours de sa tenue. L'envoi d'un simple courriel à l'ensemble des communes concernées n'aurait pas permis d'en assurer la bonne réception. A noter également que le Comité de projet peut intervenir à n'importe quelle étape dans le développement du projet.

Observation n°4a formulée : « *Toutes les modalités du Comité de projet ne sont pas encadrées par le législateur, il n'est pas possible, aujourd'hui, de garantir que toutes les actions entreprises par la société Elicio sont parfaitement conformes. Vous vous présentez aujourd'hui afin de cocher une case sur le Comité de projet* » (Monsieur JACOB Philippe – Président de l'association Stop Eoliennes Sceaux)

Réponse du porteur de projet : Il s'agit d'une obligation réglementaire pour les porteurs de projet d'organiser un Comité de projet pour les projets implantés en dehors de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) et dont la première demande d'autorisation environnementale est déposée après le 24 juin 2024.

Les porteurs de projet ne peuvent y déroger. Il s'agit donc d'une « case à cocher » dans le développement d'un projet en raison de son obligation. Il est également indiqué que le Comité de projet peut intervenir à tout moment dans la phase de développement d'un projet.

Observation n°5a formulée : « *La Mairie de Sceaux-du-Gâtinais n'était même pas au courant des personnes qui étaient invitées à ce Comité de projet, vous trouvez cela normal ?* » (Madame GADOIS Céline – Maire de Sceaux-du-Gâtinais)

Réponse du porteur de projet : Lors de la présentation du projet des Ormeaux devant une partie du Conseil municipal le 9 janvier 2025, divers échanges ont eu lieu à propos du Comité de projet, notamment sur la qualité des membres qui doivent y participer. Cet échange a été retranscrit dans un compte-rendu de la présentation d'après lequel *« La composition du comité est normée. Les communes et intercommunalités situées dans un rayon d'impact y participent, avec des membres obligatoires et d'autres invités en fonction des besoins. Chaque membre peut proposer d'inviter d'autres personnes »*.

Observation n°6a formulée : *« Je suis étonnée de voir qu'aucun représentant de l'Etat n'est présent aujourd'hui. »* (Madame GADOIS Céline – Maire de Sceaux-du-Gâtinais)
« Monsieur le Sous-préfet était présent au Comité de projet du projet de Griselles, il est très impliqué. » (Monsieur JACOB Philippe – Président de l'association Stop Eoliennes Sceaux)

Réponse du porteur de projet : Cette observation n'amène pas de réponse de la part de la Société Elicio.

Observation n°7a formulée : *« J'ai à plusieurs reprises fait la demande pour que vous m'envoyiez en amont de la réunion le support de la présentation ainsi que l'étude d'impact, demande à laquelle vous n'avez pas répondu »* (Madame GADOIS Céline – Maire de Sceaux-du-Gâtinais)

Réponse du porteur de projet : La présentation a fait l'objet de d'ajustements et précisions et ce, jusqu'au comité de projet, il n'était donc pas possible d'envoyer une version non définitive avant la tenue de ce dernier. Par ailleurs, il n'est à aucun moment précisé dans le décret n°2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet que le porteur de projet a l'obligation d'envoyer préalablement à la tenue de ce dernier la présentation du projet qui y sera faite.

Concernant l'étude d'impact du projet éolien des Ormeaux, comme indiqué par courriel du 30 janvier 2025, cette dernière est en cours de finalisation. Nous vous tiendrons informés du dépôt de l'autorisation environnementale auprès des services de la préfecture du Loiret. En amont de ce dépôt, le Résumé non technique vous sera envoyé dans un délai d'un mois avant le dépôt. Tous les documents de ce dossier seront également mis à la disposition du public lors de la consultation du public.

3. CONCERNANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PRÉCÉDENT PROJET :

Observation n°8a formulée : *« La Commission d'enquête a été très claire dans ses conclusions et vous n'avez pas répondu convenablement à la Mission Régionale d'Autorité environnementale Centre-Val de Loire ce qui a été relevé par la Commission. »* (Monsieur JACOB Philippe – Président de l'association Stop Eoliennes Sceaux)

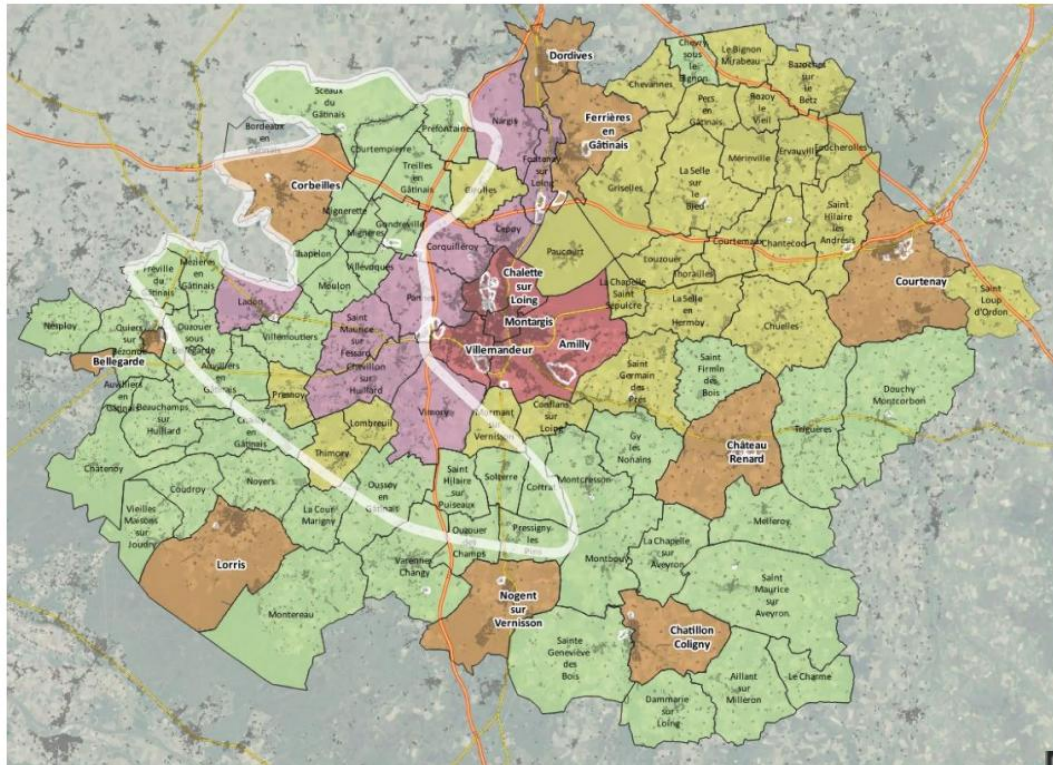
Réponse du porteur de projet : Notre société, après discussion avec les services instructeurs du Loiret, a pris la décision de retirer le dossier de l'instruction afin de travailler un projet prenant en compte les différentes remarques émises lors de l'enquête publique.

Observation n°9a formulée : *« Notre Conseil Municipal a émis un avis défavorable lors de l'enquête publique et précédemment mais il semble une nouvelle fois être ignoré »* (Madame GADOIS Céline – Maire de Sceaux-du-Gâtinais)

Réponse du porteur de projet : La mairie de Sceaux-du-Gâtinais a toujours été très claire concernant son opposition au projet des Ormeaux. Toutefois, le potentiel éolien de la zone d'étude nous conforte dans le

bien-fondé de notre démarche, tout comme les différents objectifs fixés aussi bien au niveau national et régional ainsi qu'au niveau local avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Montargois-Gâtinais. En effet, ce dernier, approuvé récemment le 27 juin 2024, place la commune de Sceaux-du-Gâtinais comme une zone favorable au développement de l'énergie éolienne (cf. carte ci-dessous).

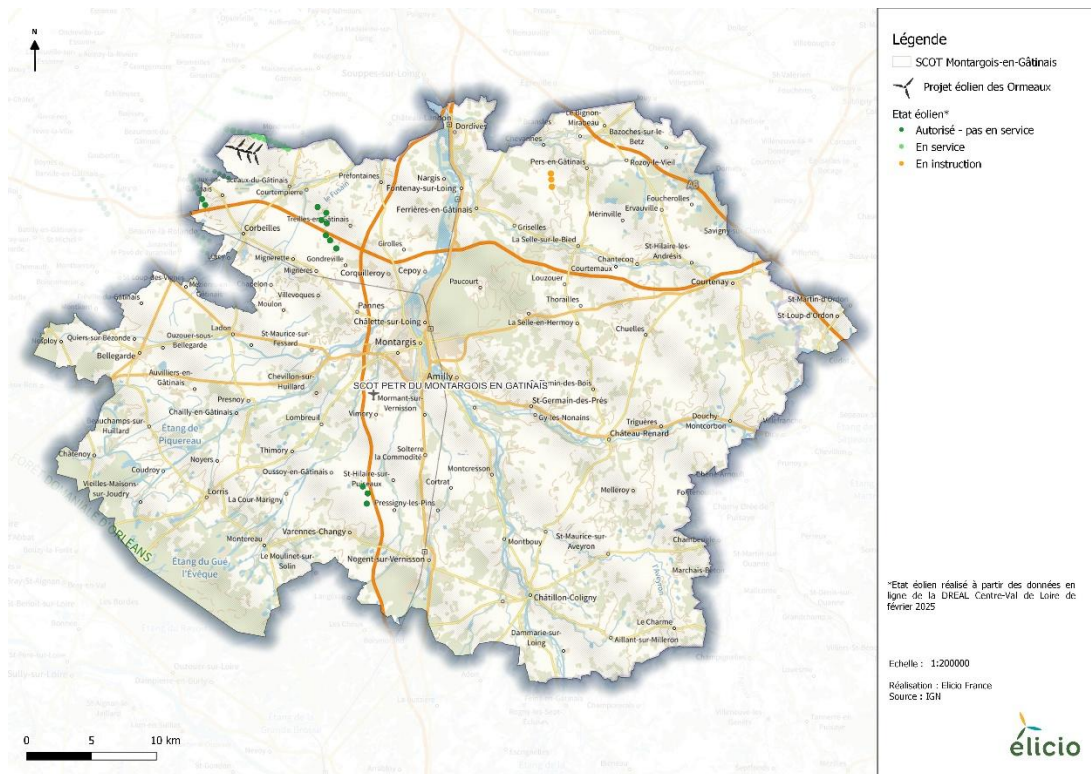
Zone favorable au développement de l'énergie éolienne (en blanc)



CARTE 2 : ZONE FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE EOLIEN (SOURCE : SCOT MONTARGOIS-GATINAIS)

Les objectifs du SCOT sont clairement définis « Pour l'implantation des éoliennes de taille supérieure à 12 mètres : leur développement est plafonné, sur l'ensemble du territoire, aux objectifs énergétiques énoncés par le PCAET pour atteindre l'équilibre énergétique, à 33 MW à horizon 2033 (soit 11 nouvelles machines de 3 MW) et à 63 MW à horizon 2025 (soit 21 nouvelles machines de 3 MW). »

Or à ce jour, sur le territoire du SCOT, quatre éoliennes sont construites et douze éoliennes sont autorisées. Le projet éolien des Ormeaux s'inscrit donc dans les objectifs fixés à l'horizon 2050.



CARTE 3 : PROJET EOLIEN A L'ECHELLE DU SCOT MONTARGOIS-GATINAIS (SOURCE : ELICIO FRANCE)

4. CONCERNANT LA DÉMARCHE D'INFORMATION VOLONTAIRE :

Observation n°10a formulée : « Vous avez distribué un bulletin d'information au début du mois de février, celui-ci comporte une erreur sur le calendrier, vous induisez volontairement en erreur les administrés. » (Monsieur JACOB Philippe – Président de l'association Stop Eoliennes Sceaux)

Réponse du porteur de projet : Une erreur s'est effectivement glissée dans le dernier bulletin d'information et nous en sommes navrés. En effet, à la suite à la promulgation de la Loi 2023-973 dite « Industrie Verte » le 23 octobre 2023 et l'entrée en vigueur des dispositions pour les demandes d'autorisation à compter du 22 octobre 2024, les phases d'instruction et de consultation du public sont désormais parallélisées afin de réduire les délais d'autorisations.

Le calendrier du dernier bulletin d'information présentait l'ancienne procédure, tant dans la mise en œuvre que dans les délais. Ce point sera rectifié sur les prochains documents de communication et d'information.

Observation n°11a formulée : « Je vous remercie de bien vouloir m'envoyer votre compte-rendu avant sa mise en ligne pour vérification » (Madame GADOIS Céline – Maire de Sceaux-du-Gâtinais)

Réponse du porteur de projet : Comme convenu lors de notre présentation du 9 janvier 2025, nous nous engageons à vous envoyer en amont les documents destinés au public afin que vous puissiez en prendre connaissance. Jusqu'à maintenant, la société Elicio a fait le nécessaire pour tenir son engagement qui n'est en aucun cas une obligation. Il s'agit donc d'une démarche volontaire de collaboration souhaitée avec la Mairie de Sceaux-du-Gâtinais.

5. CONCERNANT LA **CONCERTATION AVEC LA MAIRIE DE SCEAUX-DU-GÂTINAIS** :

Observation n°12a formulée : « *Pour le parc que nous avons sur la commune d'Auxy, nous avons travaillé de concert avec le développeur, pourquoi la société Elicio n'en fait pas de même ?* » (Madame PELHATE Sophie – Maire d'Auxy)

Réponse du porteur de projet : Depuis le commencement du projet en 2019, la société Elicio a toujours tenu informée la mairie de Sceaux-du-Gâtinais du projet, de son avancement et de son évolution.

Une majorité des éléments distribués aux administrés de la commune ont été relus en amont de leur distribution par Madame le Maire.

Un courrier a été envoyé à Madame le Maire le 16 mai 2023 afin d'informer la commune du retrait du dossier d'autorisation et sollicitant un rendez-vous pour « échanger sur ce nouveau projet et sur l'intérêt porté par les acteurs locaux pour leur éventuelle intégration économique au sein du projet ».

En introduction du Comité de projet, Madame GADOIS, Maire de Sceaux-du-Gâtinais, a pris la parole afin d'expliquer le point de vue de la mairie à propos de ce projet. Ce courrier d'introduction nous a été transmis afin que nous puissions répondre aux différentes remarques et observations qui ont été formulées. Ces dernières sont retranscrites et font l'objet de réponses dans le paragraphe ci-dessous. L'ensemble du courrier est accessible en annexe 1.



Observation n°1b formulée :

Ce qu'a dit la Commission d'Enquête Publique en février 23

Dans ses conclusions :

La Commission analyse ainsi l'attitude d'Elicio (page 2 de ses conclusions)...

"Ne voulant pas se lancer dans une phase de concertation préalable, la société Elicio a opté pour une solution s'appuyant sur plusieurs piliers :

- *information des acteurs locaux ;*
- *distribution de 4 bulletins d'information de mai 2020 à décembre 2021...*
- *échanges avec les acteurs du territoire (micro-sondage...)*
- *permanences..."*

Ne voulant pas se lancer dans une phase de concertation préalable, la société ELICIO a opté pour une solution s'appuyant sur plusieurs piliers : information des acteurs locaux, distribution de quatre bulletins d'information de mai 2020 à décembre 2021 aux habitants des communes et hameau directement concernés par la proximité de la zone d'implantation possible (ZIP) : Sceaux-du-Gâtinais, Mondreville et le hameau de Villeneuve sur le territoire de la commune de Beaumont-du-Gâtinais, échanges avec les acteurs du territoire (micro-sondage à Sceaux-du-Gâtinais), permanences d'information en mai 2021 et en janvier 2022 suite à un projet modifié.

Elle en déduit les éléments suivants (page 4 de ses conclusions) :

- *"absence de véritable concertation telle que préconisée dans le code de l'environnement ;*
- *le choix d'une procédure différente par Elicio montre la volonté de présenter un projet pratiquement arrêté au vu (au sens de "pour contrer") des délibérations du conseil municipal de Sceaux ;*
- *ignorance volontaire des différentes délibérations du conseil municipal de Sceaux ayant approuvé la série de 12 éoliennes d'Énergie du Gâtinais, mais disant qu'il n'y en aurait pas d'autres sur son territoire (cf délibération du 01/02/2009)...*
- *puis émettant un avis défavorable sur le projet et une opposition à la construction du mât de mesure (cf délibération du 07/09/2019)"*

3- Sur la concertation

- Absence d'une véritable concertation telle que préconisée dans le Code de l'Environnement. Le choix d'une procédure différente par ELICIO montre la volonté de présenter un projet pratiquement arrêté au vu des délibérations du Conseil Municipal de Sceaux-du-Gâtinais,

- Ignorance volontaire des différentes délibérations du Conseil Municipal de Sceaux-du-Gâtinais, ayant approuvé la série des 12 éoliennes d'Energie du Gâtinais mais disant qu'il n'y en aurait pas d'autres sur son territoire, puis émettant un avis défavorable sur le projet et une opposition à la construction du mât de mesure,

Ceci concernait les mandatures précédentes de Madame Pontlevé.

[Réponse du porteur de projet](#) : Comme il est rappelé plus haut, la société Elicio a effectué différents événements et distribution de bulletins d'information volontaire durant la phase de développement du projet des Ormeaux.

La Commission d'enquête a en effet relevé que notre société n'avait pas réalisé de « véritable concertation préalable telle que **préconisée** dans le Code de l'environnement ».

Or, d'après l'article L.212-15-1 du Code de l'environnement, « *la concertation préalable **peut** concerner : [...] 2° Les projets assujettis à une évaluation environnementale en application de l'article L.122-1 et ne relevant pas du champ de compétence de la Commission nationale du débat public en application des I et II de l'article L.121-8 ;* ».

La concertation préalable n'est en rien une **obligation** de la part du pétitionnaire.

Toutefois, il ne peut être nié qu'une concertation volontaire en dehors du cadre de la concertation préalable régie par l'article L.121-16 du Code de l'environnement a été tenue par notre société.

A ce jour, la société Elicio a fait appel à une société spécialisée en concertation, Démopolis Concertation qui a réalisé un porte-à-porte afin de distribuer aux administrés de la commune de Sceaux-du-Gâtinais un bulletin d'information présentant le travail réalisé sur la nouvelle l'implantation.

Depuis les élections de 2020 sous la mandature actuelle

Le 2 juillet 2021, après avoir entendu Elicio et l'association Stop Eoliennes Sceaux, le conseil municipal a voté **contre=10 / pour=5** à la question "êtes-vous pour des projets éoliens futurs sur la commune".

Le conseil municipal s'est ainsi montré cohérent avec la ligne définie depuis l'acceptation du projet Énergie du Gâtinais.

Le 19 janvier 2023, dans le cadre de l'enquête publique, le conseil municipal a émis un avis défavorable au projet Elicio avec : **contre=10 / pour=2 / abstention=1**.

Les raisons invoquées sont :

- l'impact sur le site gallo-romain...
- la proximité des hameaux... et la saturation visuelle ;
- la réaffirmation de la position de la commune depuis l'acceptation d'Energie du Gâtinais avec Mondreville et Gironville

Le 16 mai 2023, Elicio nous informe du retrait de son dossier après l'avis défavorable de la commission d'enquête et avant le passage devant la CDNPS (très certainement pour un arrêté de refus). Elle annonce un prochain contact pour "*un nouveau projet*".

Le 23 mai 2023, la préfète du Loiret prend acte de cette décision et met fin à l'instruction, donc au projet.

Le 2 juin 2023, au cours du conseil municipal, je fais part aux conseillers de la lettre d'Elicio annonçant le retrait du projet et demandant à être reçue pour discuter de ce "*nouveau projet*". **A l'unanimité** des membres présents, il est décidé de **ne pas donner suite** à cette rencontre. J'en fais part à Mme Camail d'Elicio.

Le 12 mars 2024, dans le cadre de la définition des zones d'accélération d'énergie renouvelable, le conseil municipal, après plusieurs séances du groupe de travail formé à cet effet, et **au regard des avis défavorables exprimés sur le registre (aucun avis favorable à l'éolien)**, décide de proposer des zones photovoltaïques et pour la géothermie mais pas de zones identifiées pour l'éolien avec les raisons suivantes :

- la décision prise par les 3 communes de Sceaux-Gironville-Mondreville de ne plus avoir d'éoliennes après celles d'Energie du Gâtinais ;
- la réaffirmation de la position de la mandature précédente ;
- les risques de co-visibilité avec le site gallo-romain et son futur musée ;
- la saturation visuelle avec plusieurs parcs existants ou acceptés ayant un impact sur le cadre de vie des habitants, des modifications paysagères et des effets d'écrasement, l'entrave au développement économique et touristique du village.

La décision est prise **à l'unanimité**.

Réponse du porteur de projet : Le 23 mai 2023, Madame la préfète du Loiret a en effet pris acte de notre décision de retirer le dossier de l'instruction, toutefois cela n'acte en aucun cas l'arrêt du projet des Ormeaux.

Le Conseil municipal de Sceaux-du-Gâtinais a toujours été clair quant à sa position contre le projet éolien, toutefois en raison du fort potentiel éolien de la zone d'étude et des objectifs fixés aussi bien au niveau national, régional et local, nous avons pris la décision de continuer le développement du projet.

La commune de Sceaux-du-Gâtinais a en effet défini des zones d'accélération d'énergies renouvelables notamment pour les projets photovoltaïques. Toutefois, l'absence de zone d'accélération à l'éolien sur le

territoire n'interdit pas le développement d'un tel projet mais répond à la contrainte des obligations réglementaires posée par la Loi d'accélération aux énergies renouvelables à savoir notamment la tenue d'un Comité de projet.

Observation n°3b formulée :

J'ajoute que les habitants de Sceaux ont été, selon la commission d'enquête publique, unanimes aussi à rejeter votre projet.
Je cite la commission d'enquête (page 38 du rapport) :
*"Les contributions du public s'opposent massivement au projet.
L'essentiel des critiques n'est pas de portée générale mais concerne le contexte territorial, paysager, patrimonial, sachant que les habitants ont déjà une expérience des champs éoliens dans leur environnement actuel."*
Et cette unanimité n'est pas seulement liée au projet Aquae Segetae mais aussi à l'impact paysager sur nos hameaux entre autres.

Réponse du porteur de projet : En effet les contributions déposées lors de l'enquête publique s'opposaient majoritairement au projet, toutefois il ne peut être affirmé que l'ensemble des habitants de Sceaux-du-Gâtinais ont été unanimement contre le projet éolien des Ormeaux. De plus, les « critiques portant sur le contexte territorial, paysager, patrimonial » ont été considérées dans le choix de la société Elicio de retirer le dossier de l'instruction afin de les prendre en compte dans le dimensionnement du projet à trois éoliennes.

Observation n°4b formulée :

Vous comprendrez donc que je n'ai ici aucun mandat de mon conseil municipal pour discuter de ce nouveau projet, et que j'ai au contraire le mandat de vous dire que si vous voulez imposer votre projet, passez d'abord par la case départ, c'est à dire le Pôle EnR de la DDT, auquel je me ferai un plaisir de rappeler les éléments analysés par l'enquête publique et cités précédemment concernant votre vision de la concertation.

Réponse du porteur de projet : D'après l'article R.211-9 du Code de l'énergie, le Comité de projet a pour but d'assurer une concertation préalable des parties prenantes sur la faisabilité et les conditions d'intégration dans le territoire des projets d'installation de production d'énergie renouvelable. Comme évoqué précédemment en réponse à l'Observation 1a, le passage en pôle EnR n'est pas une obligation réglementaire. De plus, la société Elicio a toujours prôné la discussion et l'échange avec la municipalité.

Observation n°5b formulée :

A ce propos, vous avez très mal commencé avec votre agence de "concertation et de communication publique" :

- Suite au RV que j'ai bien voulu vous accorder, vous avez appelé ce qui était un RV "le Comité des Élus", ce qui n'a aucun sens et aucune légitimité !

Réponse du porteur de projet : Par courriel en date du 29 janvier 2025, Madame HAFFNER Lorette de Démopolis Concertation s'est expressément excusée concernant l'appellation « Comité des élus » qui a été corrigée par la suite dans la présentation du 9 janvier ainsi que son compte-rendu.

Comme indiqué dans ce courriel, il s'agit d'un terme utilisé habituellement lorsque sont organisées des réunions avec les élus mais qu'il ne s'agit pas pour autant d'un conseil municipal.

Observation n°6b formulée :

- Vous n'avez pas répondu à notre demande de différer cette réunion et de nous fournir les éléments de réflexion sur votre étude d'impact et votre présentation ;

Réponse du porteur de projet : La société Elicio n'a, en effet, pas répondu favorablement à vos demandes comme expliqué dans les réponses du porteur de projet aux Observations 3a et 7a.

Observation n°6b formulée :

- Vous proposez aux Scéléens et aux habitants des communes impactées, et vous avez distribué, la "lettre d'information n° 5". Pourquoi 5 et pas 1, peut-être pour ancrer l'idée que le projet précédent se poursuit comme une fatalité !

Réponse du porteur de projet : Le projet éolien des Ormeaux s'inscrit dans la continuité du projet initial.

Observation n°7b formulée :

- Vous énoncez dans votre lettre un calendrier erroné et trompeur en positionnant l'instruction en 2025 et l'enquête publique en 2026 alors qu'elles sont aujourd'hui conjointes ; mais il est vrai que le Pôle EnR n'a pas eu l'occasion de vous voir pour vous expliquer les nouvelles procédures afin que vous ne fassiez pas d'erreurs avec les élus !

Réponse du porteur de projet : Une erreur s'est effectivement glissée dans le dernier bulletin d'information et nous en sommes navrés, une réponse a été apportée à l'observation 10a.

La société Elicio tient également à souligner qu'il n'est en aucun cas dans son intérêt de faire une erreur de ce type. A noter également que les habitants de la commune de Sceaux-du-Gâtinais ainsi que des communes présentes dans un rayon de 6 km seront prévenus des dates de la consultation du public.

**ANNEXE 1 : LETTRE D'INTRODUCTION DE
MADAME LE MAIRE DE SCEAUX-DU-
GATINAIS**

Réunion ELICIO du 17 février 2025

Prise de parole

—> Remerciements aux Élus présents - Déclaration pour clarifier la position du Conseil Municipal de Sceaux-du-Gâtinais

Je vous propose faire l'historique de nos échanges et de la concertation si vous le permettez pour que tout le monde comprenne où nous en sommes :

Ce qu'a dit la Commission d'Enquête Publique en février 23

Dans ses conclusions :

La Commission analyse ainsi l'attitude d'Elicio (page 2 de ses conclusions)...

"Ne voulant pas se lancer dans une phase de concertation préalable, la société Elicio a opté pour une solution s'appuyant sur plusieurs piliers :

- *information des acteurs locaux ;*
- *distribution de 4 bulletins d'information de mai 2020 à décembre 2021...*
- *échanges avec les acteurs du territoire (micro-sondage...)*
- *permanences..."*

Ne voulant pas se lancer dans une phase de concertation préalable, la société ELICIO a opté pour une solution s'appuyant sur plusieurs piliers : information des acteurs locaux, distribution de quatre bulletins d'information de mai 2020 à décembre 2021 aux habitants des communes et hameau directement concernés par la proximité de la zone d'implantation possible (ZIP) : Sceaux-du-Gâtinais, Mondreville et le hameau de Villeneuve sur le territoire de la commune de Beaumont-du-Gâtinais, échanges avec les acteurs du territoire (micro-sondage à Sceaux-du-Gâtinais), permanences d'information en mai 2021 et en janvier 2022 suite à un projet modifié.

Elle en déduit les éléments suivants (page 4 de ses conclusions) :

- *"absence de véritable concertation telle que préconisée dans le code de l'environnement ;*
- *le choix d'une procédure différente par Elicio montre la volonté de présenter un projet pratiquement arrêté au vu (au sens de "pour contrer") des délibérations du conseil municipal de Sceaux ;*
- *ignorance volontaire des différentes délibérations du conseil municipal de Sceaux ayant approuvé la série de 12 éoliennes d'Énergie du Gâtinais, mais disant qu'il n'y en aurait pas d'autres sur son territoire (cf délibération du 01/02/2009)...*
- *puis émettant un avis défavorable sur le projet et une opposition à la construction du mât de mesure (cf délibération du 07/09/2019)"*

3- Sur la concertation

- Absence d'une véritable concertation telle que préconisée dans le Code de l'Environnement. Le choix d'une procédure différente par ELICIO montre la volonté de présenter un projet pratiquement arrêté au vu des délibérations du Conseil Municipal de Sceaux-du-Gâtinais,

- Ignorance volontaire des différentes délibérations du Conseil Municipal de Sceaux-du-Gâtinais, ayant approuvé la série des 12 éoliennes d'Energie du Gâtinais mais disant qu'il n'y en aurait pas d'autres sur son territoire, puis émettant un avis défavorable sur le projet et une opposition à la construction du mât de mesure,

Ceci concernait les mandatures précédentes de Madame Pontlevé.

Depuis les élections de 2020 sous la mandature actuelle

Le 2 juillet 2021, après avoir entendu Elicio et l'association Stop Eoliennes Sceaux, le conseil municipal a voté **contre=10 / pour=5** à la question "êtes-vous pour des projets éoliens futurs sur la commune".

Le conseil municipal s'est ainsi montré cohérent avec la ligne définie depuis l'acceptation du projet Énergie du Gâtinais.

Le 19 janvier 2023, dans le cadre de l'enquête publique, le conseil municipal a émis un avis défavorable au projet Elicio avec : **contre=10 / pour=2 / abstention=1**.

Les raisons invoquées sont :

- l'impact sur le site gallo-romain...
- la proximité des hameaux... et la saturation visuelle ;
- la réaffirmation de la position de la commune depuis l'acceptation d'Energie du Gâtinais avec Mondreville et Gironville

Le 16 mai 2023, Elicio nous informe du retrait de son dossier après l'avis défavorable de la commission d'enquête et avant le passage devant la CDNPS (très certainement pour un arrêté de refus). Elle annonce un prochain contact pour "*un nouveau projet*".

Le 23 mai 2023, la préfète du Loiret prend acte de cette décision et met fin à l'instruction, donc au projet.

Le 2 juin 2023, au cours du conseil municipal, je fais part aux conseillers de la lettre d'Elicio annonçant le retrait du projet et demandant à être reçue pour discuter de ce "*nouveau projet*". **A l'unanimité** des membres présents, il est décidé de **ne pas donner suite** à cette rencontre. J'en fais part à Mme Camail d'Elicio.

Le 12 mars 2024, dans le cadre de la définition des zones d'accélération d'énergie renouvelable, le conseil municipal, après plusieurs séances du groupe de travail formé à cet effet, et **au regard des avis défavorables exprimés sur le registre (aucun avis favorable à l'éolien)**, décide de proposer des zones photovoltaïques et pour la géothermie mais pas de zones identifiées pour l'éolien avec les raisons suivantes :

- la décision prise par les 3 communes de Sceaux-Gironville-Mondreville de ne plus avoir d'éoliennes après celles d'Energie du Gâtinais ;
- la réaffirmation de la position de la mandature précédente ;
- les risques de co-visibilité avec le site gallo-romain et son futur musée ;

- la saturation visuelle avec plusieurs parcs existants ou acceptés ayant un impact sur le cadre de vie des habitants, des modifications paysagères et des effets d'écrasement, l'entrave au développement économique et touristique du village.

La décision est prise à l'**unanimité**.

J'ajoute que les habitants de Sceaux ont été, selon la commission d'enquête publique, unanimes aussi à rejeter votre projet.

Je cite la commission d'enquête (page 38 du rapport) :

"Les contributions du public s'opposent massivement au projet.

L'essentiel des critiques n'est pas de portée générale mais concerne le contexte territorial, paysager, patrimonial, sachant que les habitants ont déjà une expérience des champs éoliens dans leur environnement actuel."

Et cette unanimité n'est pas seulement liée au projet Aquae Segetae mais aussi à l'impact paysager sur nos hameaux entre autres.

Vous comprendrez donc que je n'ai ici aucun mandat de mon conseil municipal pour discuter de ce nouveau projet, et que j'ai au contraire le mandat de vous dire que si vous voulez imposer votre projet, passez d'abord par la case départ, c'est à dire le Pôle EnR de la DDT, auquel je me ferai un plaisir de rappeler les éléments analysés par l'enquête publique et cités précédemment concernant votre vision de la concertation.

A ce propos, vous avez très mal commencé avec votre agence de "concertation et de communication publique" :

- Suite au RV que j'ai bien voulu vous accorder, vous avez appelé ce qui était un RV "le Comité des Élus", ce qui n'a aucun sens et aucune légitimité !
- Vous n'avez pas répondu à notre demande de différer cette réunion et de nous fournir les éléments de réflexion sur votre étude d'impact et votre présentation ;
- Vous avez inscrit votre projet comme un continuité de l'ancien alors que c'est et ce ne peut être qu'un nouveau projet ;
- Vous proposez aux Scéléens et aux habitants des communes impactées, et vous avez distribué, la "lettre d'information n° 5". Pourquoi 5 et pas 1, peut-être pour ancrer l'idée que le projet précédent se poursuit comme une fatalité !
- Vous énoncez dans votre lettre un calendrier erroné et trompeur en positionnant l'instruction en 2025 et l'enquête publique en 2026 alors qu'elles sont aujourd'hui conjointes ; mais il est vrai que le Pôle EnR n'a pas eu l'occasion de vous voir pour vous expliquer les nouvelles procédures afin que vous ne fassiez pas d'erreurs avec les élus !

Je m'arrête là !

Et je demande à mes collègues présents de soutenir solidairement notre refus de discuter d'avantage aujourd'hui et d'attendre la tenue du Pôle EnR pour que se tienne légitimement le 1er Comité de Projet.

Chers Collègues souhaitez-vous qu'Elicio vous présente leur projet ce soir ?